

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 45 (1916)
Heft: 15

Artikel: Le caractère : sa nature
Autor: Dévaud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Le caractère. — A travers les comptes rendus de nos instituts. — L'écriture et le dessin (suite). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.

LE CARACTÈRE

Sa nature

Les livres de philosophie, de morale, de psychologie nous parlent souvent et beaucoup de l'humanité, de l'homme abstraitement conçu. Mais l'homme que nous rencontrons sur terre est tel ou tel homme concret, qui a sa manière particulière de sentir, de penser, d'agir et de réagir.

Les phénomènes de la vie psychique se présentent dans la réalité avec des variétés innombrables et des nuances multiples ; et tous ces éléments de la vie psychologique peuvent à leur tour se combiner différemment.

Les combinaisons cependant prennent, chez un individu, une certaine fixité. Les émotions, les pensées, les volitions, les actes, en se répétant, donnent naissance à des habitudes qui s'organisent et se solidifient. Nos idées se coagulent en une synthèse mentale que chacun peut enrichir, mais qui a des chances de demeurer stable dans son organisation et ses cadres. La conduite, dans les actes journaliers, adopte une routine dont on ne se départira guère. Il en résulte une certaine constance dans la manière de sentir, de penser, d'agir et de réagir d'un individu.

Et c'est ce qu'on nomme le caractère.

Le caractère est donc constitué par l'ensemble des dispositions stables qui président à la conduite habituelle d'une personne.

Mais il importe de préciser davantage et de fixer plus nettement le sens et du mot et de la chose.

Le sens du mot.

Le mot caractère est tiré d'un verbe grec qui signifie griffer, creuser, imprimer un cachet, un sceau. Le substantif lui-même est synonyme d'*empreinte*, d'image imprimée sur de la cire, sur une monnaie, de *marque* gravée sur un objet pour le distinguer d'autres objets plus ou moins semblables (marque de fabrique). Grâce à cette empreinte, le morceau de cire amorphe, la pièce de métal reçoivent une signification, une individualisation.

Le sens, passant du sensible au spirituel, désigne tout ce qui individualise une personne, la distingue des autres, la « caractérise », au point de vue mental ; c'est l'ensemble de ses tendances, de ses goûts, de ses opinions, sa façon à elle de penser, de sentir, de vouloir, de se conduire ; c'est moins encore, parfois, la prédominance habituelle de certains sentiments, la disposition coutumière d'humeur, telle manière d'être et de se présenter dans les rapports sociaux.

On dit d'elle : *elle a tel ou tel caractère.*

Dans ce sens, — le plus large, — le caractère désigne le système particulier constitué par la réunion des diverses dispositions qui se rencontrent, à l'état habituel, dans une personne donnée. Ces notes, ces marques, prises une à une, et à part, ne conviennent point en propre, ni uniquement, à cette personne. Mais toutes ensemble, dans leur combinaison actuelle, lui sont applicables exclusivement. Certes, les parties du visage sont les mêmes chez tous ; mais il résulte de leurs proportions diversement combinées des physionomies infiniment diverses. Il en est de même au

moral : nous possédons tous les traits essentiels de la nature humaine, mais dans des degrés et des rapports multiples, qui nous font à chacun notre physionomie intellectuelle, morale ou sentimentale.

De cette analyse, encore trop générale pour nous, retenons une certaine fermeté dans la manière d'être et d'agir, une résistance aux influences du dehors ou du dedans qui tendraient à la désagréger, — et une certaine constance, car ces dispositions durent pendant un certain laps de temps considérable, une vie. Quand cette fermeté, cette constance se montre dans des circonstances difficiles, quand la résistance à la désagrégation des éléments du caractère témoigne d'une stabilité peu commune, nous disons de cette personne : *elle a du caractère* ; c'est un homme ou une femme de caractère.

Et quand elle agit à l'encontre de son caractère, nous nous en étonnons. Quand l'avare cède accidentellement à un mouvement de générosité, nous disons : « Ce geste n'était point dans son caractère », et quand le pacifique prend part à une bagarre : « De tels agissements sont contraires à son caractère ».

Jusqu'ici nous n'avons point visé spécialement l'empreinte *morale* d'une personne. Et cependant c'est bien sa valeur morale que l'on désigne, quand on s'écrie : *C'est un caractère !*

La fermeté et la constance dans la conduite alors sont conscientes et voulues, fondées qu'elles sont sur des principes moraux acceptés comme directifs de vie. Un tel homme sait ce qu'il veut et agit en conséquence. Kant en a magnifiquement parlé : « Avoir du caractère, absolument, c'est posséder cette propriété de la volonté par laquelle le sujet s'attache à *des principes déterminés qu'il s'est invariablement posés* par sa propre raison. » Et il ajoute : « Bien que ces principes puissent parfois être faux ou vicieux, cependant la disposition de la volonté, en général, d'agir suivant des principes fixes (et non de sauter tantôt ici, tantôt là, comme les mouches) est quelque chose d'admirable et qui mérite d'autant plus l'admiration que c'est plus rare. » Kant insiste sur les principes directeurs de la vie, auxquels adhère l'intelligence. Lacordaire considère plutôt l'énergie de la volonté, quand il décrit le caractère : « Je ne sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus, une force intime qui jaillit de la personnalité et inspire à tous cette certitude que nous appelons la sécurité. » Et cette double citation nous amène à définir la chose elle-même.

Le sens de la chose.

Si différentes que soient les définitions des livres, nous y rencontrons deux éléments : 1^o Des principes moraux, des idées acceptées comme directrices de conduite, une doctrine de vie à laquelle adhère la personne qui est un caractère, en un mot des convictions qui donnent à sa vie son unité, sa valeur, sa « tonalité » et son « intensité » ; 2^o une double disposition psychique, une double quotité de la volonté : la fermeté et la constance dans l'application de ces convictions à la conduite.

Mais la fermeté et la constance dans l'ordre moral, ce n'est rien d'autre que la *vertu*. La vertu est une habitude, une disposition stable à telle ou telle action morale, ou, dans son sens général, c'est la disposition stable, habituelle, à la vie morale. Or, qu'elle soit actuelle, qu'elle soit habituelle, « la force de la volonté tient à la force de la raison, et la force de celle-ci tient à la ferme vue des principes de la vie humaine ». La force morale, qui fait le fondement de la notion du caractère, repose donc sur la claire vue de la conception de la vie et de sa destinée dont notre intelligence s'est démontré la rationabilité et l'excellence.

Mais chacun accepte la doctrine morale et se l'approprie suivant son individualité propre, *ad modum recipientis*. La même doctrine morale, proposée du haut d'une chaire, prend, en se transformant en conviction, comme la « tonalité » personnelle du disciple qui l'accepte. De plus, cet individu vit sa doctrine morale selon son mode particulier d'agir et de réagir ; il n'y a pas un chrétien qui ne réalise, selon son tempérament, son éducation, sa « modalité » propre, la doctrine que le Christ enseigne dans son Evangile et son Eglise.

Et cet ensemble de dispositions internes que révèle la conduite habituelle d'un homme constitue la marque de sa personnalité, sa physionomie morale propre et particulière, en un mot, son caractère.

On peut donc dire que *le caractère est une vie morale réalisée dans un individu*.

Par le mot *vie morale* nous plaçons les convictions, les principes moraux à la base du caractère.

Réalisé : donc ces convictions sont passées d'idées en actes, cette doctrine est devenue réalité, disposition stable qui domine les sentiments et dirige la volonté.

Dans un individu, avec les nuances et les modalités, les particularités de cet individu, *ad modum recipientis*, soit selon les dispositions physiques et psychiques de cet individu.

Le mauvais caractère.

Que cet enfant a donc mauvais caractère ! s'écrie une maman d'humeur grincheuse ; et de son mari : Ah ! quel caractère pénible ! Une déviation, en effet, de la volonté peut acquérir cette constance et cette fermeté dont nous avons fait les attributs du caractère. L'amour de soi, de la jouissance, de la sensualité, de l'argent, ou telle autre fâcheuse qualité peuvent devenir des dispositions stables dans l'organisation psychologique.

Il y a même, dans certain cas, conviction. Il est des gens qui se font une doctrine de vie, une morale pratique à base d'ambition, d'esprit de domination, de sensualité, d'amour du gain, et leur vie est consciemment organisée selon ces principes ; ils déploient pour le mal, systématiquement, l'énergie et la ténacité que d'autres déploient pour le bien.

Quoique Kant ait paru faire reposer la force du caractère sur des principes qui peuvent même être « faux ou vicieux », cependant ce mot ne désigne, quand on parle d'éducation du caractère surtout, que le caractère moral, le *bon* caractère. Ce n'est qu'accompagné d'un adjectif qui en souligne la qualité péjorative qu'il désigne une perversion de la volonté et de la vie morale.

La formation du caractère

est le but de l'éducation morale.

Nous disons que l'éducation a pour but de communiquer à l'enfant et de développer en lui tout ce dont il a besoin pour atteindre sa destinée. Mais la vie morale n'est rien d'autre que la vie conforme à la destinée humaine. Et si le caractère peut être appelé une vie morale réalisée dans un individu, il en résulte que le but de l'éducation morale consiste dans la formation du caractère.

Or, il nous paraît que le caractère comporte d'abord un ensemble de jugements sur la vie, une certaine doctrine de vie à laquelle intelligence et conduite ont donné leur assentiment comme directrice de la volonté. Il importe donc d'inculquer aux enfants des *convictions* solides, profondes et concrètes ; solides, si bien qu'elles ne puissent être renversées par des objections contraires, par les soubresauts du caprice ou la révolte des passions ; profondes, pour qu'elles ne risquent pas de s'effacer ; concrètes et précises, parce que celles-là seules sont efficaces d'actes.

Et la conduite conforme à ces convictions doit revêtir cette double qualité de fermeté et de constance qui est la

note distinctive du caractère. Mais la fermeté, la constance, la résistance à la désagrégation d'un système de penser et d'agir, s'acquiert et se solidifie par l'habitude. Il importe donc de faire prendre à l'enfant des *habitudes* conformes aux convictions qui dirigeront sa vie.

Formation de la conviction, formation des habitudes, ce sont les deux bases de l'éducation du caractère, et partant de l'éducation morale entière.

Logiquement, il conviendrait de parler d'abord de la formation de la conviction, parce que les habitudes sont contractées en conformité avec un certain idéal de vie.

Mais psychologiquement, donc pratiquement (car la pratique doit suivre les lois de la vie psychique, sous peine d'échec), la formation des habitudes vient en premier lieu. Les convictions ne peuvent être inculquées avant que l'intelligence n'ait atteint un certain développement. Mais les habitudes morales, comme toutes les autres, se contractent par le fait même que l'enfant vit et qu'il agit. L'enfant est introduit dans la vie morale dès sa naissance par la façon de vivre de la famille et du milieu auxquels il appartient. Vers 8 à 10 ans, quand il est possible de l'initier à un enseignement moral régulier, systématique, ses habitudes morales ont acquis une emprise impérieuse, souvent définitive. Il faut donc commencer par lui faire prendre et garder des habitudes conformes à la conviction qu'on lui communiquera plus tard.

E. DÉVAUD.



A travers les comptes rendus de nos instituts

L'Ecole normale de Haute-riive

L'étude de la psychologie a pour but essentiel de fournir aux futurs instituteurs quelques notions claires sur les différentes formes de la vie dans l'homme ; l'existence, la nature des facultés de l'âme ; l'origine et le développement des idées ; les bases de la certitude ; le rôle du jugement théorique et pratique ; l'action de la volonté sur les autres puissances de l'âme ; la force du caractère ; la naissance, le développement des bonnes habitudes et l'extirpation des mauvaises, et une foule d'autres questions de ce genre, qu'il serait peu sage et même dangereux de considérer comme surannées.

Si l'éducation n'a pas seulement en vue l'acquisition des connaissances confiées à la mémoire, si elle tend en outre à former le jugement, à fortifier la volonté, à développer harmonieusement toutes les facultés, qui ne voit combien est grande la puissance éducative de la psychologie ? On se plaint que les élèves ne savent plus fixer leur attention, ni réfléchir ; mais a-t-on cherché la cause de ce fâcheux